

<https://www.snetap-fsu.fr/2022-Avancement-aux-grades-TFR.html>



2022 - Avancement aux grades TFR

- Métiers - TFR-ATFR - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : vendredi 20 mai 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Examens professionnels pour l'avancement aux grades de technicien de formation et de recherche de classe supérieure et de technicien de formation et de recherche de classe exceptionnelle (session 2022)

[Note de service SG/SRH/SDDPRS/2022-386](#)

Examen professionnel de [TFR](#) de classe supérieure : **26 places**

Examen professionnel de TFR de classe exceptionnelle : **13 places**

â€” > Inscriptions : **du 1er au 30 juin 2022**

â€” > Épreuve orale :

pour l'accès au grade de classe supérieure : à partir du 19 septembre 2022 à Paris.

Pour l'accès au grade de classe exceptionnelle : à partir du 10 octobre 2022 à Paris

â€” > Conditions d'accès :

- Pour l'examen d'accès à la classe supérieure : les TFR de classe normale doivent avoir atteint le 4ème échelon de leur grade et justifier d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.
- Pour l'examen d'accès à la classe exceptionnelle : les TFR de classe supérieure doivent justifier d'au moins un an dans le 5ème échelon de leur grade et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Pour chaque examen, les conditions requises doivent être remplies au 31 décembre 2022.

Post-scriptum :

Pour en savoir plus : [Statuts \(titulaire, contractuel\)](#)